

ANNEXE (suite)

ANNEXE II

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28/03/1996

concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

1995

de la régie d.....(1)
du service d'Assainissement.....(2)

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de M^r CORRE Yves

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 1995,

- le 28/03/1996
- ce jour
considérant

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 19.....,

Constatant que le compte financier (1) ou administratif (2) présente :

- un excédent d'exploitation deF
- un déficit d'exploitation de7.274.68.....F

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

(1) régie dotée de la seule autonomie financière
(2) service individualisé

ANNEXE (suite)

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1995

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	32 933,23
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	- 40 207,91
A) EXCEDENT AU 31/12/19...	
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible :	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves 'compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour.....F)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19... (N + 2) (1))	
B) DEFICIT AU 31/12/19...	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19... (N + 2) (1))	- 7 274,68
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	

(1) N + 1 pour les services non érigés en régie

Fait à... Brengilis.....

Le 28/03/1996

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal

A... Brengilis.....

Le 28/03/1996

COURRIER ARRIVÉ
LE

11. AVR. 1996

SOUS-PRÉFECTURE
29150 CHATEAULIN

Nombre de membres en exercices .	11	Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la réception en.....Préfecture le .../.../19... et de la publication le.../.../19... Au, le .../.../19... Le Maire,
Nombre de membres présents :	11	
Nombre de suffrages exprimés :	10	
Votes :	10	
Contre :	0	
Pour :	10	
Date de convocation :	19-03-96	